Veilles citoyennes d’informations : une première reconnaissance nationale

Par

Publié le 20/01/2010

Nucléaire, OGM, téléphonie mobile, nanotechnologies… : pour décider des choix techniques et scientifiques, le public a rarement son mot à dire. Pourtant, depuis plusieurs années, des associations tentent d’élargir ces débats à l’ensemble de la population, souvent « bénéficiaire » (ou parfois victime) de ces innovations… Ces « veilles citoyennes d’informations » se sont réunies, pour la première fois, le 24 octobre à l’Assemblée nationale. Compte-rendu.

Sous l’impulsion d’Inf’OGM, veille citoyenne d’information sur les OGM, une quinzaine de veilles citoyennes d’informations (VCI) (cf. encadré) se sont retrouvées le 24 octobre à l’Assemblée nationale, pour une journée de séminaire interne le matin, et d’échange avec le public l’après-midi [1].

Alertes et veilles citoyennes

Delphine Batho, députée PS, a souligné dès le début des travaux, *« l’importance des réseaux d’alerte et de veilles citoyennes »* sur lesquels, assure-t-elle, certains députés s’appuient pour leur travail, notamment lorsqu’il s’agit de poser les questions parlementaires. Objectif des veilles : aucun député ne doit pouvoir dire ensuite *« on ne savait pas »*… Car les VCI ont pour la plupart une action de lobby envers les députés. Lobby ? Le mot ne plaît pas à tout le monde, beaucoup préférant le terme *« d’action citoyenne d’information des députés »*, visible, publique, transparente, au service de l’intérêt général, à celui de lobby, qui reflète une action plus « clandestine » des entreprises à des fins d’intérêts particuliers.

La définition des VCI est encore à peaufiner (un participant a suggéré *« agences de presse des résistances politiques citoyennes »*), mais plusieurs pistes et mots-clés sont sortis au cours de cette journée. Pour beaucoup des présents, le fil rouge des thématiques suivies par les VCI est la santé, prise au sens large. Mais aussi, pour tous, un *« certain modèle de société et de démocratie »*. D’où des informations diffusées qui *« donnent un sens, et ne sont pas neutres »*, cherchant souvent à sortir du cadre classique (les « paradigmes dominants »), pour aller vers un autre modèle de société, plus convivial, plus humain, et en tout cas dans lequel chacun peut exprimer son opinion AVANT que les décisions techno-scientifiques soient prises.
Certaines veilles, par leur expertise pointue, et les matériels dont elles se sont dotées (laboratoires), produisent de l’information, de l’expertise, ou de la contre-expertise : c’est le cas notamment de la CRIIRAD (cf. encadré ci-dessous), dans le domaine du nucléaire ou du CRIIGEN,

entre autre pour les OGM. D'autres, c'est la majorité, jouent plutôt le rôle de « passeurs d'informations », en décryptant l'actualité, en la contextualisant, et en allant chercher les sujets « émergents » (comme a pu le faire Vivagora avec les nanotechnologies ou la biologie synthétique). Enfin, certaines font un véritable travail de journalisme, en menant des investigations originales, comme le fait parfois Inf'OGM. Dans tous les cas, l'information produite est fiable et rigoureuse, vérifiable, et donne des armes (non-violentes !) pour l'action.

Les veilles citoyennes nous réveillent

Difficile aujourd'hui d'implanter un incinérateur de déchets : c'est en partie grâce à l'action du CNIID, qui a incité et accompagné la fermeture des deux tiers d'entre eux dans les années 2000. Durcissement de la législation sur les autorisations d'OGM, moratoire français : on le doit bien sûr aux Faucheurs volontaires, mais aussi aux veilles telles que le CRIIGEN, Inf'OGM ou Rés'OGM Info. Evolution du code de santé publique concernant les radiations, procès suite au nuage de Tchernobyl « stoppé à la frontière » : la CRIIRAD en est à l'origine. « Grenelle des ondes », expérimentation pour l'abaissement du seuil d'exposition aux antennes relais : c'est grâce au travail des associations Robin des Toits, Priartém et CRIIREM. Si certains lanceurs d'alerte sanitaire ont été relaxés ou ont eu gain de cause (Meneton contre les industriels du sel, Vélot contre sa hiérarchie, et Véronique Lapides, contre la société Kodak), c'est, entre autre, grâce à FSC. Si l'objectif de réduction des pesticides et l'exclusion des plus dangereux sont aujourd'hui inscrits dans la loi, si l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a réouvert le dossier d'expertise du bisphénol A, le MDRGF et le RES peuvent à juste titre s'en prévaloir. Si un débat public, même tardif et imparfait, est lancé sur les nanotechnologies, c'est grâce au travail de Vivagora, à l'origine de l'ACEN, veille spécialisée sur les nanotechnologies.

Constat plutôt rassurant : la liste des combats menés et parfois remportés, soit par les associations aidées par les VCI, soit directement par ces dernières, est longue. Au cours de cette journée, les veilles ont pu constater qu'elles étaient diverses dans leurs pratiques, leurs thématiques, mais se rejoignaient souvent dans leurs objectifs. Raison de plus pour continuer un travail de partage d'expériences en 2010, pour se consolider mutuellement. L'une des intervenantes a conclu : *« Les gens sont comme des troupeaux qu'on mène à l'abattoir… Les veilles citoyennes d'informations doivent nous réveiller ! »*

Veilles citoyennes : qui sommes-nous ?

Parmi les 15 VCI présentes, quatre arborent fièrement dans leur sigle le « double I », pour « informations indépendan-tes », l'une des caractéristiques d'une veille citoyenne d'information (c'est la CRIIRAD qui, dès 1986, a montré la voie). Elles ont entre zéro et quatorze salariés (mais la moitié d'entre elles en a moins de trois), pour des budgets annuels variant de 0 (bénévolat total) à un million d'euros (la moitié a un budget inférieur à 100 000 euros), venant tant des adhérents que de fondations.
Les veilles présentes : ACEN (Alliance citoyenne sur les enjeux des nanotechnologies), CNIID (Centre national d'information indépendante sur les déchets), CRII-GEN (Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie génétique), CRIIRAD (Commis-sion de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité), CRII REM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants), FSC (Fondation Science citoyenne), Inf'OGM, MDRGF (Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures), OGRI (Observatoire Géopolitique des Réseaux d'Influence), PRIARTéM (Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile), RES (Réseau Environnement Santé), Rés'OGM Info, Réseau Sortir du Nucléaire, Sciences et

Démocratie, Veille juridique semences et Vivagora.

---

[1] Colloque financé par la Fondation Terre humaine, l’association La Nef, et la Fondation de France

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/veilles-citoyennes-dinformations-une-premiere-reconnaissance-nationale/